

COMMUNIQUÉ

Heffel



En vigueur à partir du 1er janvier 2017

La Maison Heffel annonce une mise à jour de sa prime d'achat, effective à partir du 1er janvier 2017, qui résultera en une hausse des frais payés par l'acheteur au commissaire-priseur à l'achat d'un lot offert en vente aux enchères. La prime d'achat est calculée selon une tarification établie à vingt-cinq pour cent (25 %) du prix d'adjudication pour la tranche allant jusqu'à 25 000 \$; plus vingt pour cent (20 %) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 25 000 \$ et allant jusqu'à 5 000 000 \$; plus quinze pour cent (15 %) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 5 000 000 \$, plus les taxes de vente applicables.

En tant que chef de file national dans le domaine des ventes aux enchères d'œuvres d'art, La Maison Heffel a pour but de demeurer compétitive tout en continuant d'offrir un service à la clientèle impeccable dans tous nos bureaux à travers le Canada.

À propos de la Maison de ventes aux enchères Heffel

Heffel a vendu plus d'œuvres d'art canadiennes que tout autre commissaire-priseur à l'échelle mondiale, avec des ventes aux enchères d'œuvres d'art totalisant plus d'un demi-milliard de dollars depuis 1978. Avec des bureaux à Toronto, à Vancouver, à Montréal, à Ottawa et à Calgary, la Maison Heffel est forte de l'équipe de professionnels des beaux-arts la plus chevronnée au Canada et offre un service à la clientèle supérieur aux vendeurs et aux acheteurs du monde entier.